

Quelle place pour les femmes ?

Longtemps tenu pour négligeable dans un contexte marqué par la domination masculine, le rôle des femmes au sein de la famille et de la société féodales a été réévalué.

> PAR RÉGINE LE JAN, PROFESSEURE D'HISTOIRE MÉDIÉVALE À L'UNIVERSITÉ DE PARIS-I

Sur la broderie de la reine Mathilde, réalisée après la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, au milieu de scènes de chasse, de banquet, de combat, n'apparaît qu'une seule femme, la mystérieuse Aelgyva. Les femmes ne sont guère plus présentes dans les chansons de geste. Partant de ce constat, les historiens ont longtemps affirmé, avec Georges Duby, que les femmes n'avaient d'autre pouvoir que celui de la *bedpersuasion*, lié au sexe, une sorte d'invariant depuis le début du Moyen Âge. Voire... Les historiens ont renouvelé leur regard et, paradoxalement, il est apparu que le monde féodal, certes dominé par les hommes, avait aussi laissé aux femmes, ces « misérables personnes », de vraies possibilités d'action comme dames et médiatrices.

De « misérables personnes »

Au début du XI^e siècle, la « paix de Dieu » se répand telle une onde de choc depuis le Midi jusqu'au nord du royaume de France, conduisant les princes et les chevaliers à prêter serment de ne pas attaquer, entre autres, les femmes qui voyagent sans leur mari. Elles devraient désormais circuler sans crainte ! Bien sûr, la réalité est tout autre, y compris dans les régions où l'empereur garantit la sécurité des personnes sans défense. En 1015, la comtesse de Valenciennes, veuve depuis peu et privée de fils, tombe dans un guet-apens que lui a tendu le comte de Louvain, alors qu'elle se rend auprès de l'évêque de Liège pour demander sa protection. Il la conduit dans son château et négocie avec elle... Sans protecteur masculin, les femmes sont les cibles de prédateurs qui cherchent à s'emparer de leurs biens quand ce n'est pas de leur corps.

Au sein de la maison, les femmes mariées ne sont pas à l'abri des violences conjugales, surtout si elles n'ont pas mis au monde les héritiers souhaités et qu'elles s'obstinent à demeurer en vie. La comtesse d'Anjou Élisabeth aurait ainsi été

brûlée vive par son mari, le terrible Foulques Nerra, au tournant de l'an mil. Il partit en pèlerinage jusqu'à Jérusalem pour expier sa faute mais se remaria aussitôt. Les veuves endurent d'autres formes de violence, plus insidieuses. La mère de Guibert de Nogent subit de fortes pressions des hommes de sa parenté pour qu'elle se remarie. Au contraire, Héloïse, l'amante d'Abélard, est forcée d'entrer au couvent. Ces violences ne sont pas nouvelles et elles ne sont pas le signe d'un dérèglement social, comme on l'a longtemps affirmé, mais bien celui de la domination masculine. Dans le monde des princes et des chevaliers, trouver une épouse, donner une fille ou une sœur en mariage, c'est une affaire éminemment politique, car le mariage sert à perpétuer la lignée, à transmettre des droits, à créer des amitiés et à réconcilier les ennemis. Les plus prisées sont les héritières, car, en système de parenté cognatique, la transmission directe des patrimoines conduit à retarder l'âge du mariage des fils ou à imposer le célibat aux cadets, au risque de voir s'éteindre la ligne masculine, et dans ce cas les filles héritent. La quête est donc longue et difficile, les concurrents nombreux, d'autant que l'Église a démesurément étendu les interdits de mariage pour cause de parenté. Dans ces affaires-là, les sentiments n'ont guère de place et les femmes apparaissent comme des objets d'échange, des trésors animés, même si l'Église requiert le consentement des époux pour valider le mariage.

Le mariage sert à perpétuer la lignée

L'épouse du comte devenue comtesse

Une fois mariée, l'épouse remplit les tâches auxquelles depuis toujours son genre la destine : elle gère la maison, dirige les domestiques, organise l'approvisionnement de la table seigneuriale. Elle s'occupe aussi de l'éducation morale des enfants. Guibert de Nogent raconte comment sa mère a assuré son éducation selon les voies de Dieu, choisissant pour lui nourrices, éducateurs et maîtres, et lui prodiguant chaque jour ses aver-

tissements. Mais au-delà de ces tâches traditionnelles, le développement des liens personnels et l'interpénétration du public et du privé ont ouvert la voie à l'exercice d'un pouvoir féminin qui dépasse la sphère domestique. Forte de son statut social, souvent supérieur à celui du mari, de ses biens hérités ou donnés au moment du mariage, des droits qu'elle porte, l'épouse devenue mère est plus étroitement associée aux entreprises familiales. La titulature est éloquente : depuis la

fin du IX^e siècle, l'épouse du comte reçoit le titre de comtesse, celle du duc est appelée duchesse, puis les épouses de vicomtes sont appelées vicomtesses... Ces titres, calqués sur celui de la reine, n'auraient guère de signification si les femmes ne devenaient plus visibles sur la scène publique. Leur accord est désormais nécessaire pour donner les biens patrimoniaux et les fiefs, y compris ceux du mari. Surtout, elles interviennent dans des affaires de pouvoir dont elles étaient ●●●

✓ Scène de mariage.

L'alliance du jeune couple et des parents est symbolisée par la remise d'un collier.

Miniature tirée d'un ouvrage juridique, *Liber Feudorum Maior*, 1194.



●●● Des femmes ont tenu fiefs

jusqu'alors écartées. La première croisade et les suivantes ont joué leur rôle, en accentuant un phénomène sensible dès le x^e siècle. Elles ont éloigné de leurs terres des milliers d'hommes, princes, châtelains et chevaliers, qui ont souvent laissé derrière eux leurs femmes et leurs enfants. Ces épouses ont alors eu une capacité d'action plus grande, un pouvoir de commandement et des responsabilités qu'elles n'exerçaient jusque-là que de temps à autre et toujours en retrait, même si leur liberté d'action est toujours restée limitée par leur entourage. Au xii^e siècle, le chroniqueur Gislebert de Mons, chancelier du comte de Hainaut, loue la comtesse Marguerite, sœur du comte de Flandre Philippe d'Alsace et épouse du comte Baudouin V de Hainaut, pour avoir vaillamment défendu les châteaux attaqués par les vassaux de son mari. La comtesse de Flandre, Clémence de Bourgogne, qui avait reçu en douaire douze villes, a été en mesure de conduire une révolte contre le successeur de son fils.

Certaines femmes ont été des actrices à part entière du jeu féodal, comme la vicomtesse Ermengarde de Narbonne. Héritière de la vicomté à la mort de son père, elle a dû épouser en 1142 Alphonse de Toulouse qui avait pris Narbonne en 1139, mais, après qu'il en a été expulsé, Ermengarde, quoique remariée, dirige la ville. Ses armées sont devant Tortosa en 1148, elle-même participe au siège des Baux en 1162, promet un temps de conduire son armée aider le roi Louis VII devant Toulouse. Quelques décennies plus tôt, la comtesse Mathilde de Toscane avait, elle aussi, dirigé une véritable principauté, qu'elle avait héritée de son père.

À un niveau moindre, des femmes ont tenu châteaux et fiefs. Au xii^e siècle, six des châtelains des seigneurs de Montpellier sont des femmes qui ont exercé tous les droits relevant du fief : la justice, la perception des taxes, les privilèges honorifiques. Les vassaux leur prêtent serment de fidélité et elles-mêmes le prêtent à leur seigneur, avec les services afférents. Même si elles ne sont qu'une minorité, le pouvoir qu'elles exercent légitimement atteste que de réelles possibilités d'action s'offrent aux femmes quand les circonstances s'y prêtent.

La femme tisseuse de paix et médiatrice

Dans la société féodale chrétienne, les moines jouent un rôle de médiation privilégié entre Dieu et les chevaliers qui, en multipliant les donations pour le salut de leur âme, se lient étroitement aux monastères bénéficiaires. Les communautés



© AKG-IMAGES

^ La femme négociatrice.

Mathilde de Toscane assure la médiation entre le pape Grégoire VII et l'empereur Henri IV à Canossa. Enluminure tirée de la *Vita de Mathilde de Donizo*, vers 1114.

> L'amour courtois.

Enluminure montrant un troubadour en compagnie d'une noble dame. Manuscrit allemand, début du xiv^e siècle.

féminines ne sont pas en reste, mais elles sont moins grandes, moins riches et moins puissantes que celles des hommes et, malgré l'ambition de certaines abbesses, leur influence ne peut se comparer à celles des grands monastères masculins. L'exemple de Cluny montre cependant comment l'influence des femmes a pu s'exercer sur ces monastères qu'elles ont soutenus, contribuant ainsi activement à leur succès.

Le monastère de Cluny a été fondé en 910 sur un domaine que le fondateur, Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, avait reçu de sa sœur Ava qui le possédait en propre. L'épouse de Guillaume, Engelberge, fille du roi de Provence, est présente et consent à la fondation. Peu après, Adélaïde, sœur du roi de Bourgogne Rodolphe I^{er} et veuve du duc Richard le Justicier, offre à Cluny le monastère de Romainmôtier que lui avait donné son frère en 893. À la fin du x^e siècle, Cluny bénéficie du soutien de l'impératrice Adélaïde, fille du roi de Bourgogne Conrad le Pacifique, veuve du roi d'Italie Lothaire puis de l'empereur Otton I^{er}. Grâce à ces femmes, le monastère étend son

influence sur la Bourgogne, puis peu à peu sur l'Italie. La comtesse Mathilde de Toscane participe aussi à l'expansion de Cluny en Italie. En 1080, elle donne son monastère de Saint-Benoît de Polirone, un des plus puissants de la région padane, aux saints apôtres Pierre et Paul : il est placé par le pape sous le contrôle de l'abbé de Cluny. Mathilde ne perd pas pour autant son influence sur le monastère, grâce à ses immenses donations, et c'est là qu'elle est inhumée en 1115.

Mathilde de Toscane est aussi passée à la postérité pour avoir accueilli le pape Grégoire VII dans son château de Canossa en janvier 1077, alors que l'empereur Henri IV descendait en Italie, et pour avoir assuré la médiation entre le pape et l'empereur, son cousin. Certes, depuis les débuts du Moyen Âge, la femme était une « tisseuse de paix », mais, à l'époque féodale, des femmes ont aussi été chargées de négocier la paix en jouant de leurs liens parentaux. Le chroniqueur Wipon raconte comment, par deux fois, au début du XI^e siècle, l'impératrice Gisèle a négocié un traité entre son mari, l'empereur Conrad II, et son oncle le roi Conrad de Bourgogne. Rien d'étonnant donc à ce qu'elles aient aussi joué un rôle de médiation, souvent au côté de moines, dans les conflits qui se sont développés, avec la réforme grégorienne, entre tenants du pouvoir temporel et détenteurs du pouvoir spirituel.

L'Église réprime durement la sexualité

Le service de la Dame

Mais dans tout cela, qu'en est-il de l'amour entre les hommes et les femmes ? Si l'Église n'a pas cessé de valoriser la fidélité conjugale, elle réprime durement, en revanche, la sexualité et diabolise le corps. En rejetant la femme du côté des passions et de la chair, qui est péché, et qu'elle oppose à l'esprit, elle fonde l'idée d'une infériorité féminine. Or voici qu'au XII^e siècle apparaît un nouveau thème de la littérature médiévale : l'amour courtois ou fin'amor. Celui-ci est d'abord célébré dans les chansons des troubadours, parmi lesquels Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers (1071-1126), est, sans conteste, l'un des premiers et des plus connus, et sera ensuite largement développé, dans les romans. Cet amour touche les jeunes hommes, qui ne sont pas encore mariés et qui, pour aimer et servir leur Dame, doivent apprendre à maîtriser leurs pulsions et leurs sentiments, comme ils apprennent à maîtriser leur corps pour la guerre. La trame en est toujours la même : un chevalier aime une femme mariée, appartenant à un rang supérieur au sien ; il s'agit d'ailleurs souvent de la femme de son suzerain. La Dame se trouve donc dans une position dominante, ce qui inverse la hiérarchie des sexes mais correspond souvent à la réalité sociale. Pour conquérir son cœur et lui prouver son amour, le jeune chevalier doit accomplir une sorte de parcours initiatique.

Georges Duby voyait dans l'amour courtois un jeu masculin, éducatif, où les jeunes cherchaient à séduire la Dame pour plaire à leur seigneur, mais aussi pour se distinguer du peuple et des bourgeois. Jacques Le Goff a avancé qu'au XII^e siècle la violence guerrière de la féodalité médiévale, la répression de la sexualité et la diabolisation du corps par l'Église, les contraintes pesant sur le mariage ont suscité, dans la littérature, un nouvel idéal amoureux qui exalte la féminité et l'amour hors mariage. De fait, c'est bien d'adultère qu'il s'agit dans le poème de Guillaume IX intitulé *Dans la douceur de la prime saison*, ou dans *Lancelot, le chevalier à la charrette* de Chrétien de Troyes. Évidemment, il s'agit de littérature, donc d'idéal. Mais, dans les cours occitanes du XI^e siècle, on a bien imaginé un monde où la sexualité était réintégrée dans le champ des relations entre hommes et femmes, en dehors du mariage, une sorte de contre-modèle à l'idéal spirituel de l'Église, détaché de la chair et du péché.

Jusqu'où allait le jeu de l'amour ? Les idéaux courtois ont-ils contribué à changer les mœurs et les mentalités ? L'historien peut seulement conclure que cet idéal est un pur produit de la société féodale, qu'il fait de l'amour entre les hommes et les femmes une émotion puissante et fondatrice d'identité chevaleresque, au même titre que la guerre, et qu'il traduit aussi l'ambiguïté de la place des femmes, à la fois dominées et dominantes. ●



SAVOIR +

● DUFURNET Jean, JORIS André, TOUBERT Pierre *et al.* *Femmes, mariages, lignages XII^e-XIV^e siècles : mélanges offerts à Georges Duby*. Bruxelles : De Boeck université, 1992.

● SANTINELLI Emmanuelle. *Des femmes éplorées ? Les veuves dans la société aristocratique du haut Moyen Âge*. Lille : Presses universitaires du Septentrion, 2003.